

7522/15

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 15 mai 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 15 mai 2015

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC
concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie

E 10278



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 mai 2015
(OR. en)

7522/15

LIMITE

PESC 328
COARM 76
COMEM 74
FIN 238

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie

DÉCISION D'EXÉCUTION (PESC) 2015/... DU CONSEIL

du ...

**mettant en œuvre la décision 2013/255/PESC
concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 31, paragraphe 2,

vu la décision 2013/255/PESC du Conseil du 31 mai 2013 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie¹, et notamment son article 30, paragraphe 1,

¹ JO L 147 du 1.6.2013, p. 14.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mai 2013, le Conseil a adopté la décision 2013/255/PESC.
- (2) Il convient que les informations relatives à quatre personnes et à deux entités figurant à l'annexe I de la décision 2013/255/PESC soient actualisées et qu'une entité fasse l'objet d'une mention spécifique.
- (3) Il y a donc lieu de modifier l'annexe I de la décision 2013/255/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'annexe I de la décision 2013/255/PESC est modifiée comme indiqué à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles,

Par le Conseil

Le président

ANNEXE

Les mentions concernant les personnes et entités énumérées ci-après, telles qu'elles figurent à l'annexe I de la décision 2013/255/PESC, sont remplacées par les mentions suivantes:

A. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
182.	Amr Armanazi ou Amr Muhammad Najib Al-Armanazi, Amr Najib Armanazi, Amrou Al-Armanazy	Date de naissance: 7 février 1944	Directeur général du Centre d'études et de recherches syrien (CERS), soutient l'armée syrienne pour l'acquisition de matériel utilisé pour la surveillance et la répression des manifestants. Également chargé du développement et de la production d'armes non conventionnelles, y compris d'armes chimiques, ainsi que de missiles vecteurs. Acteur de la répression violente exercée contre la population civile; soutient le régime.	23.7.2014

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
201	Wael Abdulkarim (alias Wael Al Karim)	Adresse: Pangates International Corp Ltd, PO Box Sharjah Airport International Free Zone, Émirats arabes unis Al Karim for Trade and Industry, PO Box 111, 5797 Damas, Syrie	Directeur exécutif de Pangates International Corp Ltd, entité désignée, qui agit en tant qu'intermédiaire dans l'approvisionnement du régime syrien en pétrole. En tant que directeur exécutif de Pangates, Wael Abdulkarim soutient le régime syrien et en tire avantage. Il occupe également un poste important au sein d'Al Karim Group, entité désignée, société mère de Pangates. En raison des postes importants qu'il occupe au sein de Pangates et d'Al Karim Group, il est également associé à ces entités désignées.	7.3.2015

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
202.	Ahmad Barqawi (alias Ahmed Barqawi)	Adresse: Pangates International Corp Ltd, PO Box Sharjah Airport Free Zone, Émirats arabes unis. Al Karim for Trade and Industry, PO Box 111, 5797 Damas, Syrie	<p>Directeur général de Pangates International Corp Ltd, qui agit en tant qu'intermédiaire dans l'approvisionnement du régime syrien en pétrole; directeur d'Al Karim Group. Pangates International et Al Karim Group ont toutes deux été désignées par le Conseil.</p> <p>En tant que directeur général de Pangates et directeur de la société mère de Pangates, Al Karim Group, Ahmad Barqawi soutient le régime syrien et en tire avantage. Compte tenu du poste important qu'il occupe au sein de Pangates et d'Al Karim Group, il est également associé aux entités désignées que sont Pangates International et Al Karim Group.</p>	7.3.2015

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
205.	Samir Hamsho (alias Samer; Sameer; Hmisho; Hanchu; Hamcho; Hamisho; Hmeisho; Hemasho, Hmicho)	<p>Date de naissance: 1^{er} mars 1972</p> <p>N° de passeport syrien N008803455</p> <p>N° de passeport brésilien YA056959</p> <p>Adresse: Hamsho Building 31 Baghdad Street Damas Syrie</p> <p>Adresse: 16 Martello Road Poole BH13 7DH Royaume-Uni</p> <p>Adresse: 290, Qura Al Assad Damas Syrie</p>	<p>Samir Hamsho est un important homme d'affaires syrien qui tire avantage du régime et lui apporte son soutien. Il est le propriétaire et président d'Al Buroj et de Syria Steel/Hmisho Steel, filiales de Hamsho Trading, elle-même filiale de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil.</p> <p>Nommé à la Chambre de commerce de Homs, en mars 2014, par le ministre de l'industrie.</p> <p>À ce titre, il soutient le régime syrien et tire avantage des liens qu'il entretient avec celui-ci.</p> <p>Il est également associé aux entités désignées que sont Hamsho International, Syria Steel SA et Al Buroj Trading.</p>	7.3.2015

B. Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
21.	Centre d'études et de recherches syrien (CERS) (ou Centre d'Étude et de Recherche Scientifique (CERS); Scientific Studies and Research Center (SSRC); Centre de Recherche de Kaboun)	Barzeh Street, PO Box 4470, Damas	Fournit un soutien à l'armée syrienne pour l'acquisition de matériel utilisé pour la surveillance et la répression des manifestants. Il s'agit de l'entité publique chargée du développement et de la production d'armes non conventionnelles, y compris d'armes chimiques, ainsi que de missiles vecteurs.	1.12.2011
55.	Tri Ocean Trading	George Town, Îles Caïmans Résidence: 35b Corniche El Nile, Le Caire, Egypte	Filiale de Tri-Ocean Energy, qui a été désignée par le Conseil. Avec sa société mère, Tri-Ocean Energy, elle tire avantage du régime syrien et le soutient en organisant des transports clandestins destinés au régime syrien. En tant que filiale de Tri-Ocean Energy, Tri Ocean Trading est également associée à une entité désignée.	23.7.2014
55 <i>bis.</i>	Tri-Ocean Energy	35b Saray El Maadi Tower Corniche El Nile, Le Caire, Egypte, code postal 11431 P.O. Box 1313 Maadi	Soutient le régime syrien et en tire avantage en organisant des transports clandestins de pétrole destinés au régime syrien.	23.7.2014